

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01800
Numéro SIREN : 798 339 149
Nom ou dénomination : FD.COM

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2018 sous le numéro de dépôt 7795



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			X		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-1 quinquies C du CGI)			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société FD.COM SAS	307 AV. FREDERIC MISTRAL
SIRET 79833914900014	84200 CARPENTRAS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%
	Bénéfice imposable à 15%	35 601	Déficit

2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
FAYETTE & Associés 1 allée des lilas 13100 AIX EN PROVENCE Société par Actions Simplifiée d'expertise comptable et de Commissaires aux Comptes Beaumont 1, Allée des Lilas 13100 Aix en Prov - RCS Aix 534 076 740 Tél: 04 42 91 28 40 - Fax 04 42 91 28 41	
Nom et adresse du CGA ou du visur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date:
	Lieu CARPENTRAS
	Qualité et nom du signataire PRESIDENT
	Signature DEROO FRANCOIS

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise Société FD.COM SAS

Adresse 307 AV. FREDERIC MISTRAL 84200 CARPENTRAS

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1 DEROO FRANCOIS PRESIDENT	160D CHEMIN DE VILLETTE 13300 SALON DE PROVENCE
2 FEGE-BOURCHANIN MARINE VENDEUSE CHARGE DE MAGASIN	5 BOULEVARD PASTEUR 84200 CARPENTRAS
3 HEINZ FRANCK VENDEUR CHARGE DE MAGASIN	344 AVENUE STALINGRAD 84300 CAVAILLON
4 ADJRIOU ALICIA VENDEUSE	21 ALLEE DE LA VERDIERE 84700 SORGUES
5 ROYANNE ELSA VENDEUR	1489 LA VENUE DE CARPENTRAS 84380 MAZAN
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 94 115		3 899		98 014	297			98 311
2 33 793				33 793				33 793
3 32 055				32 055	346			32 401
4 19 015				19 015				19 015
5 14 159				14 159				14 159
6								
7								
8								
9								
10								
** 193 137		3 899		197 036	643			197 679

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	647
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	647

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 11 :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2017 (total col.9 + total col.10) 11	198 326	- de l'exercice 2017 11	35 601
- de l'exercice précédent 11	193 635	- de l'exercice précédent 11	71 875
Nom et qualité du signataire DEROO FRANCOIS PRESIDENT A CARPENTRAS le Signature,			

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise :		Société FD.COM SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2			
Adresse de l'entreprise		307 AV. FREDERIC MISTRAL		84200 CARPENTRAS		Durée de l'exercice précédent*		1 2	
Numéro SIRET*		7 9 8 3 3 9 1 4 9 0 0 0 1 4						Néant ☐ *	
				Exercice N clos le,		13 11 22 01 7		N-1	
				Net		3		Net	
				Amortissements, provisions		2		Net	
				Brut		1		Net	
				1		2		3	
				2		3		4	
				3		4		5	
				4		5		6	
				5		6		7	
				6		7		8	
				7		8		9	
				8		9		10	
				9		10		11	
				10		11		12	
				11		12		13	
				12		13		14	
				13		14		15	
				14		15		16	
				15		16		17	
				16		17		18	
				17		18		19	
				18		19		20	
				19		20		21	
				20		21		22	
				21		22		23	
				22		23		24	
				23		24		25	
				24		25		26	
				25		26		27	
				26		27		28	
				27		28		29	
				28		29		30	
				29		30		31	
				30		31		32	
				31		32		33	
				32		33		34	
				33		34		35	
				34		35		36	
				35		36		37	
				36		37		38	
				37		38		39	
				38		39		40	
				39		40		41	
				40		41		42	
				41		42		43	
				42		43		44	
				43		44		45	
				44		45		46	
				45		46		47	
				46		47		48	
				47		48		49	
				48		49		50	
				49		50		51	
				50		51		52	
				51		52		53	
				52		53		54	
				53		54		55	
				54		55		56	
				55		56		57	
				56		57		58	
				57		58		59	
				58		59		60	
				59		60		61	
				60		61		62	
				61		62		63	
				62		63		64	
				63		64		65	
				64		65		66	
				65		66		67	
				66		67		68	
				67		68		69	
				68		69		70	
				69		70		71	
				70		71		72	
				71		72		73	
				72		73		74	
				73		74		75	
				74		75		76	
				75		76		77	
				76		77		78	
				77		78		79	
				78		79		80	
				79		80		81	
				80		81		82	
				81		82		83	
				82		83		84	
				83		84		85	
				84		85		86	
				85		86		87	
				86		87		88	
				87		88		89	
				88		89		90	
				89		90		91	
				90		91		92	
				91		92		93	
				92		93		94	
				93		94		95	
				94		95		96	
				95		96		97	
				96		97		98	
				97		98		99	
				98		99		100	
				99		100		101	
				100		101		102	
				101		102		103	
				102		103		104	
				103		104		105	
				104		105		106	
				105		106		107	
				106		107		108	
				107		108		109	
				108		109		110	
				109		110		111	
				110		111		112	
				111		112		113	
				112		113		114	
				113		114		115	
				114		115		116	
				115		116		117	
				116		117		118	
				117		118		119	
				118		119		120	
				119		120		121	
				120		121		122	
				121		122		123	
				122		123		124	
				123		124		125	
				124		125		126	
				125		126		127	
				126		127		128	
				127		128		129	
				128		129		130	
				129		130		131	
				130		131		132	
				131		132		133	
				132		133		134	
				133		134		135	
				134		135		136	
				135		136		137	
				136		137		138	
				137		138		139	
				138		139		140	
				139		140		141	
				140		141		142	
				141		142		143	
				142		143		144	
				143		144		145	
				144		145		146	
				145		146		147	
				146		147		148	
				147		148		149	
				148		149		150	
				149		150		151	
				150		151		152	
				151		152		153	
				152		153		154	
				153		154		155	
				154		155		156	
				155		156		157	
				156		157		158	
				157		158		159	
				158		159		160	
				159		160		161	
				160		161		162	
				161		162		163	
				162		163		164	
				163		164		165	
				164		165		166	
				165		166		167	
				166		167		168	
				167		168		169	
				168		169		170	
				169		170		171	
				170		171		172	
				171		172		173	
				172		173		174	
				173		174		175	
				174		175		176	
				175		176		177	
				176		177		178	
				177		178		179	
				178		179		180	
				179		180		181	
				180		181		182	
				181		182		183	
				182		183		184	
				183		184		185	
				184		185		186	
				185		186		187	
				186		187		188	
				187		188		189	
				188		189		190	
				189		190		191	
				190		191		192	
				191		192		193	
				192		193		194	
				193		194		195	
				194		195		196	
				195		196		197	
				196		197		198	
				197		198		199	
				198		199		200	
				199		200		201	
				200		201		202	
				201		202		203	
				202		203		204	
				203		204		205	
				204		205		206	
				205		206		207	
				206		207		208	
				207		208		209	
				208		209		210	
				209		210		211	
				210		211		212	
				211		212		213	
				212		213		214	
				213		214		215	
				214		215		216	
				215		216		217	
				216		217		218	
				217		218		219	
				218		219		220	
				219		220		221	
				220		221		222	
				221		222		223	
				222		223		224	
				223		224		225	
				224		225		226	
				225		226		227	
				226		227		228	
				227		228		229	
				228		229		230	
				229		230		231	
				230		231		232	
				231		232		233	
				232		233		234	
				233		234		235	
				234		235		236	
				235		236		237	
				236		237		238	
				237		238			

Désignation de l'entreprise : Société FD.COM SAS

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10.....000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	DG		
	Report à nouveau	DH	134 153	74 713
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	38 880	59 441
	Subventions d'investissement	DJ	38 535	44 768
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	222 569	189 921
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		25 840
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		25 840
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	640 270	175 337
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	DV	231	194
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	624 493	207 080
	Dettes fiscales et sociales	DY	225 843	227 719
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	487	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 491 324	610 329
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 713 893	826 090
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 046 414	527 630
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	762	1 117

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		Société FD.COM SAS						Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	463 028	FB		FC	463 028	451 465	
	Production vendue	FD		FE		FF			
			biens*						
	services*	FG	852 955	FH		FI	852 955	898 516	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 315 984	FK		FL	1 315 984	1 349 982	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	4 122	1 644		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		29 442		
	Autres produits (1) (11)				FQ	10	27		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 320 116	1 381 095	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	957 660	877 635	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(89 320)	3 959	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	99 934	82 612	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	22 450	6 207	
	Salaires et traitements*					FY	218 031	208 431	
	Charges sociales (10)					FZ	60 371	70 753	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*		GA	35 234	33 245	
				- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)				GE	638	31		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 304 998	1 282 872		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	15 117	98 223			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	210	587		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)				GP	210	587			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 314	3 985		
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
	Total des charges financières (VI)				GU	3 314	3 985		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(3 103)	(3 398)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	12 014	94 825			

Désignation de l'entreprise : <u>Société FD.COM SAS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	19 232 6 232
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	25 840 7 640
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	45 072 13 872
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	90 7 226
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	13 547
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	25 840
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	13 637 33 066
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	31 435 (19 194)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 569 16 190
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 365 398 1 395 554
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 326 518 1 336 114
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	38 880 59 441
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	29 442
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	83
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe		13 637	45 072
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : Société FD.COM SAS

31/12/2017

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société FD.COM SAS										Néant		*		
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	100 899	KE		KF	408 798			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	262 175	KW		KX	21 909			
		Matériel de transport *				KY	32 490	KZ		LA	40 452			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 142	LC		LD	5 205			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	296 808	LO		LP	67 565			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	3 532	1U		1V	9 550				
TOTAL IV					1Q	3 532	1R		1S	9 550				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	401 239	0H		0J	485 913			
CADRE B				IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				à poste		à poste								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW	509 697	IX	509 697	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers				IU		MM		MN	284 084	MO	284 084	
		Matériel de transport				IV		MP	32 490	MQ	40 452	MR	40 452	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS		MT	7 347	MU	7 347	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG	32 490	NH	331 883	NI	331 883	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations					IO		OX		OY		OZ	
Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	13 082	2G	13 082		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	13 082	2H	13 082		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK	32 490	OL	854 662	OM	854 662	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société FD.COM SAS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	894	PF	81	PG		PH	975
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	75 737	QE	28 283	QF		QG	104 020
immobilisations	Matériel de transport	QH	12 979	QI	6 652	QJ	18 943	QK	688
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 142	QM	218	QN		QO	2 360
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	90 858	QV	35 153	QW	18 943	QX	107 068
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	91 752	OP	35 234	OQ	18 943	OR	108 043

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société FD.COM SAS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	25 840	5W	25 840	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	25 840	TV	25 840	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C		6D
		- corporelles	6E	6F	6G		6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4		O5
		- titres de participation	9U	9V	9W		9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8		O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A
	TOTAL III	7B		TY		TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	25 840	UB		UC	25 840
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF		
		- financières	UG		UH		
		- exceptionnelles	UJ		UK	25 840	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise :

Société FD.COM SAS

31/12/2017

[illegible]

Désignation de l'entreprise : <u>Société FD.COM SAS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	13 082	UV	13 082	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	382 936		382 936						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	23 303		23 303					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	43 886		43 886					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	13 535		13 535						
	Charges constatées d'avance	VS	13 751		13 751						
	TOTAUX		VT	490 494	VU	490 494	VV				
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	956		956						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	639 314		194 404		444 910				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	624 493		624 493						
Personnel et comptes rattachés		8C	79 342		79 342						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	81 039		81 039						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	60 336		60 336						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 126		5 126						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	231		231						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	487		487						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 491 324	VZ	1 046 414		444 910				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	577 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	111 825	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société FD.COM SAS						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 7							
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA 38 880			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés								WB				
			de son conjoint				moins part déductible *		à réintégrer :		WC				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		2 982				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		782				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW 90				
	Amendes et pénalités		WJ		90		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7 5 340			
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8				
							- imposées au taux de 0 %				ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme				WN				
						- Plus-values soumises au régime des fusions						WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ 1 000			
				Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
												WR 49 074			
II. DÉDUCTIONS												PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV				
							- imposées aux taux de 0 %				WH				
							- imposées aux taux de 19 %				WP				
							- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW				
							- imputées sur les déficits antérieurs				XB				
											I6				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												WZ			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												XA			
Régime des sociétés mères et des filiales *				(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A						ZY			
Produit net des actions et parts d'intérêts :												XD			
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												XF			
Majoration d'amortissement *															
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 sexies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA			
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC			
												PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)				Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI		XG 13 473			
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL												TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI		35 601				XJ			
				déficit (II moins I)								XL			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*												ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*															
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)												XN 35 601			
												XO			

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société FD.COM SAS

31/12/2017

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société FD.COM SAS

Néant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI dotations de l'exercice

ZT

28 467

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne WI↓
ligne WU**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société FD.COM SAS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	74 713	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	59 441		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	134 153		Report à nouveau	ZG	134 153				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	134 153	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	30 918	XQ	31 234	21 624					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	10 571	10 085					
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	58 129	50 903					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	99 934	82 612					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	1 689	1 679					
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		9Z	20 761	4 528					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	22 450	6 207					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			YY	222 923	268 783					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	256 083	220 933					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*			OB	279 477						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK						
				Plus-values à 19 %	JM						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN						
				Plus-values à 19 %	JP						
				Imputations	JF						
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société FD.COM SAS

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	NISSAN XTRAIL 1.6	32 490	18 943		13 547
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	13 000	(547)				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette a court terme (total algebrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)		(547)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette a long terme (total algebrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							
		(A)	(B)	(C)			
			(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Société FD.COM SAS

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société FD.COM SAS

Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

Page 22
DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : Société FD.COM SAS										Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :											
Exercice ouvert le : 01/01/2017 et clos le : 31/12/2017										Durée en nombre de mois : 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	1 315 984
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT	
TOTAL 1										OX	1 315 984
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	10
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	
Subventions d'exploitation reçues										OF	4 122
Variation positive des stocks										OD	89 320
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT	
TOTAL 2										OM	93 452
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)											
Achats										ON	957 660
Variation négative des stocks										OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	69 016
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	556
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY	
TOTAL 3										OJ	1 027 232
IV- Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	382 204
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA	382 204
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX	1 315 984
Effectifs au sens de la CVAE *										EY	7
Période de référence										GY	01/01/2017
Date de cessation										GZ	31/12/2017
										HR	
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs											
Effectif moyen du personnel * :										YP	7
dont apprentis										YF	
dont handicapés										YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.											
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.											

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2018
Page 23

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

7 9 8 3 3 9 1 4 9 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société FD.COM SAS

ADRESSE (voie)

307 AV. FREDERIC MISTRAL

CODE POSTAL

84200

VILLE

CARPENTRAS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

DEROO

Prénom(s)

FRANCOIS

Nom marital

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

1 000

Naissance :

Date

061065

N° Département

62

Commune

MAZINGARBE

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

160D

Voie

Chemin de villette

Code postal

13300

Commune

SALON DE PROVENCE

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

FD.COM
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 307 Avenue Frédéric Mistral
84200 CARPENTRAS
RCS AVIGNON 798 339 149

ASSEMBLEE DU 29 JUIN 2018

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui s'est élevé à 38 880 €, est affecté comme suit :

Origine :

Résultat de l'exercice : + 38 880 €

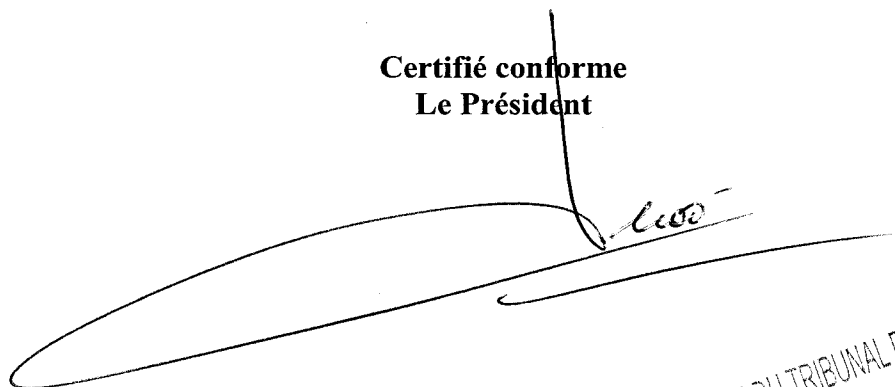
Total + 38 880 €

Affectation :

Au compte « Report à nouveau » + 38 880 €

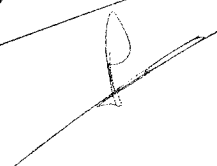
Total + 38 880 €

Certifié conforme
Le Président



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

11 JUL. 2018



FD.COM
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 307 Avenue Frédéric Mistral
84200 CARPENTRAS
RCS AVIGNON 798 339 149

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Monsieur François DEROO Président et associé unique de la Société FD. COM SAS, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice clos le 31.12.2017, a été marqué par l'ouverture de deux nouveaux établissements sur les communes de SETE (34) et de BEUCAIRE (30).

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31.12.2017 :

- * le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 1 315 984 € contre 1 349 982 € pour l'exercice précédent, soit une variation de - 2.52 %
- * le total des produits d'exploitation s'élève à 1 320 116 € contre 1 381 095 € pour l'exercice précédent, soit une variation de - 4.42 %
- * les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 304 998 € contre 1 282 872 € pour l'exercice précédent, soit une variation de + 1.72 %
- * le résultat d'exploitation ressort à 15 117 € contre 98 223 € pour l'exercice précédent, soit une variation de - 84.61 %
- * le résultat financier est de - 3 103 € contre - 3 398 € pour l'exercice précédent, soit une variation de + 8.68 %
- * le résultat exceptionnel est de 31 435 € contre - 19 194 € pour l'exercice précédent, soit une variation de + 263.77 %
- * le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 38 880 €.

Au 31.12.2017, le total du bilan de la Société s'élève à 1 713 893 €.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à + 38 880 € de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice :	+ 38 880 €
--------------------------	------------

Total	+ 38 880 €
-------	------------

Affectation :

Au compte « Report à nouveau »	+ 38 880 €
--------------------------------	------------

Total	+ 38 880 €
-------	------------

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des Impôts, nous vous demanderons également d'approuver le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 2 982 euros ainsi que l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges s'élevant à 447.30 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Notre Société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

EXERCICE 2016

	Echus	Non échus < 60 jours	Non échus > 60 jours
Dettes Fournisseurs	Néant	206 484	Néant
TOTAL	Néant	206 484	Néant

EXERCICE 2017

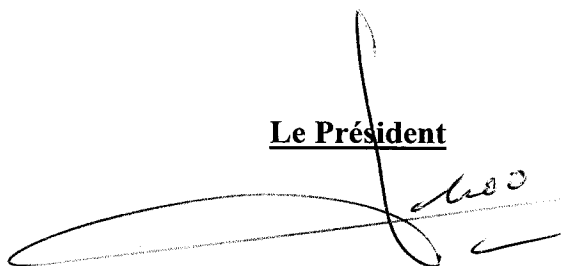
	Echus	Non échus < 60 jours	Non échus > 60 jours
Dettes Fournisseurs	Néant	622 567	Néant
TOTAL	Néant	622 567	Néant

MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sans objet.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président



FD.COM

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 307 Avenue Frédéric Mistral
84200 CARPENTRAS
RCS AVIGNON 798 339 149

Greffe du Tribunal de Commerce
2 Boulevard Limbert
BP 21063

84097 AVIGNON Cedex 9

Carpentras,
Le

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

1^{er} JUL. 2018

RECOMMANDEE

Objet :
Dépôt des comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2017

Messieurs,

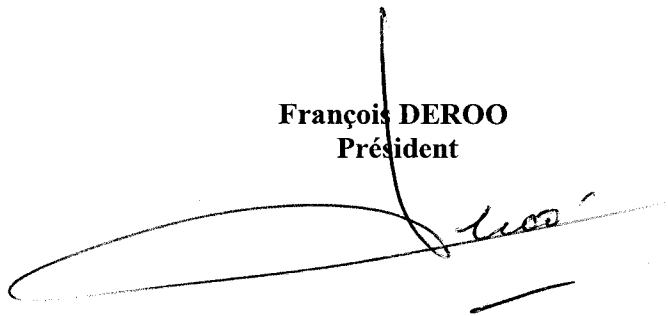
Afin de procéder au dépôt des comptes annuels de notre société suite à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 29/06/2018 statuant sur les comptes clos le 31/12/2017, nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli :

- 1 exemplaire du rapport de gestion signé et certifié conforme par le Président,
- 1 proposition d'affectation du résultat, signée et certifiée conforme par le Président,
- 1 bilan signé et certifié conforme,
- Un chèque de 45.63 €.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

François DEROO
Président





GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
AVIGNON

11/07/2018

2 boulevard LIMBERT
BP 21063
84097 AVIGNON CEDEX 9
www.greffe-tc-avignon.fr / www.infogreffe.fr

FD.COM
307, avenue Frédéric Mistral
84200 Carpentras

N/REF : RCS AVIGNON 798 339 149 (2013 B 1800)
Dépôt d'acte(s) de société
FD.COM
307, avenue Frédéric Mistral
84200 Carpentras
ST1

Objet : dépôt des comptes annuels incomplet – demande de régularisation sous quinzaine

Madame, Monsieur,

Suite au dépôt des comptes annuels de la société en références, nous constatons que celui-ci est irrégulier et que nous ne pouvons l'enregistrer en l'état. Nous vous remercions de nous faire parvenir **dans les 15 jours du présent courrier** :

- ☐ 1 chèque de 45.63 euros à l'ordre du greffe du tribunal de commerce d'Avignon. Il est mentionné dans votre dossier or nous ne l'avons pas reçu.

Ainsi qu'un chèque complémentaire de 2.51 euros (en cas d'absence du chèque complémentaire et/ou des documents demandés, le dossier vous sera retourné non traité et facturé),

Dans l'attente de la régularisation urgente de votre dossier,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Les greffiers,



IMPORTANT : en cas d'absence du chèque complémentaire et/ou des documents demandés, le dossier vous sera retourné non traité et facturé 4,86 euros avec toutes les conséquences de droit (injonction de déposer les comptes avec astreinte, condamnation pénale, etc.).

MERCI DE JOINDRE A VOTRE COURRIER REPONSE UNE COPIE DE LA PRESENTE

Bonne réception.
Excusez-moi pour l'oubli du chèque.
Bien cordialement
